



ASTREINTE
SERVICE DES EAUX
LOIRE FOREZ

En dehors des heures d'ouverture au service au public et en cas de fuite d'eau importante, située avant le compteur (domaine public) ou de manque d'eau, vous pouvez contacter le service d'astreinte de l'eau potable communautaire

06 42 30 85 67

Si la fuite se situe après le compteur (domaine privé), faites appel à un plombier, Loire Forez agglomération n'intervient pas

Le service des eaux communautaire vous accueille au 12 rue de Laplatte 42600 Montbrison

Lundi, mardi, mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ; Le jeudi de 8h30 à 12h

Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Par téléphone au 04 26 54 70 90

Par mail : ➤ facturation, emménagement/déménagement : eauassainissement@loireforez.fr

➤ branchements, problèmes divers : eaupotable@loireforez.fr